2007-03725/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

LA MINISTRE DIANE LEMIEUX PREND LA PAROLE AUX DEUXIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE LA CULTURE

Paris, le lundi 3 février 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, M^me^ Diane Lemieux, a prononcé hier une allocution lors de l'ouverture des Deuxièmes Rencontres internationales des associations professionnelles de la culture. Cet événement organisé à l'initiative du Comité de vigilance pour la diversité culturelle (France) et de la Coalition pour la diversité culturelle (Québec/Canada) vise à sensibiliser le public et les gouvernements à l'importance d'exclure la culture des accords internationaux de commerce. Des représentants des milieux culturels de 32 pays participent à cette importante rencontre à Paris jusqu'au 4 février.

« Au niveau international, dans les conditions actuelles, seul le commerce bénéficie d'instruments qui exposent clairement ses objectifs et ses règles. C'est pourquoi il est nécessaire de nous doter d'un instrument culturel qui expose les objectifs de maintien et de promotion de la diversité culturelle et qui énonce les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs. L'UNESCO est légitimé pour abriter celui-ci de par sa responsabilité en matière de culture. Par analogie, l'UNESCO est à la culture ce que l'OMC est au commerce. »

La ministre Lemieux ajoute que le gouvernement du Québec tient à ce que les travaux relatifs au futur instrument sur la diversité culturelle soient le plus ouverts possible et que la démarche soit transparente. « Nous entrons dans une phase cruciale de l'élaboration d'un tel instrument, c'est-à-dire le choix des termes d'une convention qui pourra un jour avoir force de loi. Les nuances, tant dans l'approche que dans le contenu, deviendront de plus en plus importantes à saisir et lourdes de conséquences. »

« Il est maintenant très important de mettre en place une tribune permanente et libre pour que la discussion sur la diversité culturelle se poursuive et que le plus de gens possible y contribuent. Nous savons que plusieurs propositions d'instruments circulent et que dans les prochains mois l'UNESCO sera appelé à approfondir cette question à la demande de nombreux États membres », a-t-elle poursuivi.

La ministre Lemieux a par ailleurs annoncé que le professeur Ivan Bernier, dont les travaux sur les questions relatives au commerce international et à la culture sont mondialement reconnus, a accepté d'animer à titre d'expert-conseil une chronique dans le site Web de la Diversité culturelle du ministère de la Culture et des Communications.

La chronique du professeur Bernier pourra être consultée au cours des prochaines semaines dans le site de la Diversité culturelle à : www.mcc.gouv.qc.ca/international/diversite-culturelle. L'allocution prononcée par

la ministre aux Rencontres internationales des associations professionnelles de la culture y est également publiée.

Source :

Marjolaine Perreault

Attachée de presse

Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications

Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007